

Guéret, le 7 octobre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

D'hier et de demain, patrimoine et numérique

Réunis vendredi 4 octobre en Commission Permanente, les élus du Conseil départemental ont examiné et validé de nombreux dossiers.

D'hier et de demain, notre patrimoine bâti se restaure et se valorise. Le Département contribue à cet objectif en soutenant les collectivités pour près de 115 000 €...et les structures qui œuvrent en la matière telle la Fondation du Patrimoine, à hauteur de 20 000 €.

D'hier et demain, notre patrimoine naturel, celui de la Vallée des Peintres se raconte, une mise en récit, des cartographies, des photos qui trouvent désormais une application numérique ; bientôt, une e-visite à laquelle le Département sera heureux de vous convier.

Autant d'histoires, autant de lieux à découvrir ou à redécouvrir via les outils numériques qui se déploient aujourd'hui massivement dans le réseau des bibliothèques.

Avec le soutien de notre Bibliothèque départementale, s'ouvrent des médiathèques « 3ème lieux » conjuguant fonction culturelle et sociale en faveur de tous les publics ; des projets que le Département soutient tel celui conduit par St-Sulpice-le-Dunois qui a pu bénéficier d'une aide de 11 000 € pour l'informatisation et la création d'un espace numérique.

Alors l'équipement numérique arrive et s'installe mais encore faut-il savoir l'utiliser ? Une part de réponse est apportée par le réseau TELA, qui s'est vu confié par le Conseil départemental, la mission de déployer le « Pass Numérique » : un Pass qui offrira la possibilité de se former aux usages du numérique, dans tous les territoires, à partir du mois de novembre.